



2017-05-045-DR/FIN

nomenclature: 7.1.2



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2017

OBJET : BUDGET MISSION D'ACTION CULTURELLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. SALLABERRY, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme PICAT	procuration à	Mme BAULON
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme BISBAU	procuration à	M. LAPEBIE
M. ROBLES	procuration à	Mme FAURE

ABSENTS:

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

23 (points n°2017-05-043-DR/FIN, n°2017-05-045-DR/FIN, n°2017-05-047-DR/FIN et n°2017-05-049-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 30

29 (points n°2017-05-043-DR/FIN, n°2017-05-045-DR/FIN, n°2017-05-047-DR/FIN et n°2017-05-049-DR/FIN)



2017-05-045-DR/FIN - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - MISSION ACTION CULTURELLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2121-14, L2121-21 et L2121-29

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu la délibération en date du 18 mai 2017 désignant Madame Isabelle Nogaro, Première adjointe, pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Après s'être fait présenter le budget annexe de la Mission d'Action Culturelle de l'exercice 2016, les décisions modificatives qui s'y rattachent et le compte administratif dressé par l'ordonnateur,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable,

DELIBERE

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	Résultat 2015	Mandats 2016	Titres 2016	Résultat 2016
Fonctionnement	998,76	92 937,49	91 946,45	7,72
Totaux	998,76	92 937,49	91 946,45	7,72

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits annulés.

Vote: 29

Pour: 27

Abstention : 2 (Mme Faure et M. Roblès)

M. le Maire ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 19 mai 2017

Le Maire

